

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les règles de fonctionnement du Basket Club de Durtol.

Membres de l'association :

Toute personne désirant devenir membre du BCD devra s'acquitter d'une cotisation.

A ce titre, elle pourra participer aux compétitions organisées par le club, par le Comité Départemental ou la Ligue d'Auvergne de Basket-Ball.

Affiliation et organisation des rencontres :

Le BCD est affilié à la FFBB.

Licences et cotisations de l'association :

Le montant des cotisations comprenant l'adhésion à l'association, le coût de la licence FFBB et une assurance individuelle est fixée en annexe du présent règlement intérieur.

Il est fixé par le bureau et peut-être revu tous les ans.

Le bureau se réserve le droit d'exonérer de cotisations certains membres du club (arbitres, dirigeants, membres non joueurs).

Tout joueur ayant fait établir une licence ne pourra prétendre) son remboursement partiel ou total pour quelque raison que ce soit.

Sécurité :

Un téléphone d'urgence est à disposition dans le vestiaire des arbitres :
appel gratuit : n°112 (pompiers).

Tout adhérent est soumis au respect du règlement intérieur du gymnase et en particulier des consignes de sécurité.

Discipline :

Tout joueur membre de l'association se doit :

D'être présent et ponctuel aux entraînements et aux matchs,

De prévenir son entraîneur au moins 48h à l'avance en cas d'absence,

De respecter les entraîneurs et les arbitres.

Annexe 1 : Cotisations pour la saison 2009/2010

Ecole de basket	60 euros
Poussins – poussines	70 euros
Benjamins – benjamines	80 euros
Minimes	80 euros
Cadets – cadettes	90 euros
Séniors	100 euros

Annexe 2 : Charte des Entraîneurs :

L'entraîneur est responsable de l'encadrement et de la discipline de son équipe, à ce titre il doit :

- se présenter en tenue de sport lors des entraînements,
- être à l'heure aux matchs et lors des entraînements,
- accueillir les enfants dans la salle,
- veiller à ce que les enfants repartent avec une personne connue à la fin des entraînements,
- organiser les déplacements de son équipe (voiture, horaires),
- inviter tous les acteurs du match au pot de l'amitié (boissons fournies par le club).

Il est responsable des équipements qui lui sont alloués en début de saison (maillots, ballons, clés, licences) et qu'il devra rendre en fin de saison.

Il se doit de signaler aux responsables du club tout dysfonctionnement dans la salle (douche, vestiaire, porte, téléphone, éclairage, etc, ...)

Il est chargé de collecter tous les documents nécessaires à l'établissement des licences de son équipe et de les transmettre le plus rapidement à la secrétaire.

En cas de match à domicile, il doit sous 48h transmettre la feuille de match au correspondant de club.

En cas d'indisponibilité (entraînements, matchs), il doit prévenir 48h à l'avance ses joueurs et éventuellement les responsables du club.

Il est tenu de communiquer à ses joueurs un n° de téléphone auquel il pourra être joint.

Il doit s'assurer en fin de plage horaire (matchs ou entraînements) que les panneaux sont remontés, les ballons rangés, les lumières éteintes et les portes d'accès au gymnase fermées.

Il est chargé de ramasser, d'entretenir ou de faire entretenir les équipements de son équipe.

Formations :

Des formations sont financées par le club et assurées par le Comité, seront proposées à chaque entraîneur en cours de saison.

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'au moment où ils sont pris en charge par les entraîneurs à l'intérieur de la salle.

Les amendes consécutives à une sanction (faute technique, disqualifiante) entraîneur ou joueur seront à la charge du licencié responsable.

Le bureau se réserve le droit d'exclure de l'association, de façon temporaire ou définitive, l'adhérent en cas de :

Indiscipline caractérisée

Vol

Bris ou dégradation volontaire de matériel

Faute grave

Non paiement des licences ou amendes sportives

Non respect du présent règlement.

Afin de préserver un bon esprit sportif, chaque joueur, entraîneur, dirigeant et parent se doit de par son comportement d'être respectueux envers tous ceux qui permettent au jeu de se dérouler (joueurs, adversaires, arbitres, etc...).

Le bureau.